



AMBASSADE DE FRANCE
AU VENEZUELA



FRANCOPHONIE 2021
CONCOURS NATIONAL D'ÉLOQUENCE
« DÉLIEZ VOTRE FRANÇAIS »

CONCOURS NATIONAL D'ÉLOQUENCE

« **Déliiez votre français !** »

Règlement

Dans le cadre de la Fête de la Francophonie 2021, l'ambassade de France au Venezuela et ses partenaires, l'Alliance française au Venezuela, l'Association vénézuélienne des professeurs de français (AVENPROF), le Colegio Francia de Caracas, organisent un concours national d'éloquence « *Déliiez votre français* ». Les étudiants et enseignants de français, résidents au Venezuela, sont invités à réaliser une vidéo personnelle filmée avec un téléphone portable.

Ce concours d'éloquence s'adresse aux Vénézuéliens francophones qui étudient ou enseignent le français comme langue étrangère. Les candidats binationaux possédant une nationalité francophone ne sont pas concernés. Les participants doivent être âgés de plus de 15 ans.

Un jury composé des représentants de l'ambassade de France au Venezuela, l'Alliance française au Venezuela, l'AVENPROF et le Colegio Francia sélectionnera les lauréats et leurs productions seront relayées sur nos réseaux





AMBASSADE DE FRANCE
AU VENEZUELA

sociaux le 20 mars 2021, à l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie.

Thème du concours :

D'où viennent les expressions comme «*donner sa langue au chat*» ou «*remettre les pendules à l'heure*»? En quoi ce type d'expression est-il lié à un enjeu social ou s'applique-t-il à la société d'aujourd'hui?

«Mon expression francophone favorite est...»

Le concours *Déliez votre français!* met en valeur des expressions francophones analysées par les participants. Ceux-ci doivent, dans une présentation orale d'une durée maximale d'une minute, définir l'expression choisie et expliquer ses origines, puis proposer son équivalent en espagnol et en donner la traduction littérale en français.

Les participants doivent choisir une expression francophone attestée dans une référence reconnue (dictionnaires ou recueils d'expressions, de locutions, de proverbes, de maximes et autres, en format électronique ou imprimé).

Il s'agit de démontrer oralement, devant la caméra de son téléphone portable, son niveau d'éloquence en langue française et de développer le sujet en faisant preuve de conviction.

Les principaux critères d'évaluation sont le fond et la forme de la présentation orale, son originalité, la qualité et la richesse de la langue, l'aisance dans la prise de parole et le respect du temps de parole.





**AMBASSADE DE FRANCE
AU VENEZUELA**

Participation :

La vidéo créée par le participant doit être impérativement une œuvre personnelle. Elle ne peut excéder une minute. Elle doit avoir été réalisée par le participant lui-même. Elle ne peut être la transposition ou la copie d'un argumentaire existant.

Organisation du concours.

Le concours définit deux (2) catégories de participants résidents au Venezuela :

- A) les étudiants de français ;**
- B) les professeurs de français en exercice**

La première catégorie est divisée en deux sous-catégories, à savoir :

- A.1) Les moins de 18 ans ;**
- A.2) Les plus de 18 ans.**

Le concours est ouvert du 1^{er} février au 7 mars 2021 à minuit.

Chaque concurrent doit faire parvenir sa vidéo, le bulletin d'inscription et l'autorisation de diffusion de la vidéo (documents téléchargeables sur le site <http://www.ambafrance-ve.org>) par courrier électronique, à l'adresse : concoursfrancophonie@gmail.com. La date limite d'envoi est fixée au **dimanche 7 mars à minuit**. Tous les champs du formulaire d'inscription précédés d'un astérisque (*) devront être obligatoirement renseignés.





AMBASSADE DE FRANCE AU VENEZUELA

Le participant ne peut envoyer qu'une seule vidéo. Il doit également être bien le seul auteur et le seul protagoniste de son œuvre.

Les vidéos doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Format MP4
- Format paysage (se filmer impérativement à l'horizontale)
- La durée de la vidéo ne pourra pas excéder une minute
- La vidéo doit être spontanée et n'avoir fait l'objet d'aucun montage. Aucun support n'est autorisé (notes, documents...).

Annnonce des lauréats et prix :

3 premiers prix seront en fait décernés car la catégorie A comportera un (1) premier prix dans chacune de ses deux (2) sous-catégories. L'annonce des lauréats et la présentation des meilleures vidéos auront lieu sur nos réseaux sociaux, à l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie, le 20 mars 2021. D'importants prix, dont la nature sera dévoilée ultérieurement, seront remis aux gagnants (lieu et date à préciser ultérieurement).

Informations supplémentaires :

Le participant autorise les organisateurs de ce concours à procéder à toutes les vérifications concernant son identité et ses coordonnées.

Toute création présentant une anomalie (incomplète, erronée,...) ou contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou adressée hors délai, ne sera pas prise en considération et toute donnée d'identité ou de coordonnées fausse ou incomplète entraînera l'élimination du participant.

Les participants cèdent aux organisateurs, à titre gratuit et non exclusif, le droit de publier leur vidéo ainsi que leurs nom, institution d'études ou travail et ville de résidence, sur quelque support et par quelque procédé que ce soit (notamment





**AMBASSADE DE FRANCE
AU VENEZUELA**

réseaux sociaux, sites internet et intranet, presse et télévision), sans limitation du nombre de reproductions et /ou diffusions de leurs œuvres.

Tous les participants doivent également accompagner leur vidéo de la fiche d'inscription et d'une autorisation relative à la diffusion de leur vidéo dans les médias (formulaires à télécharger sur le site <http://www.ambafrance-ve.org>).

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France au Venezuela : <http://www.ambafrance-ve.org>

Liens utiles:

- a) <https://videonline.info/5-regles-de-base-pour-bien-filmer-avec-un-smartphone/>
- b) <https://strategievideo.com/se-filmer-avec-son-portable-plus-simple-tu-meurs/>

